



ffgolf®

Fédération Française de Golf
Comité départemental 13



Ligue Golf PACA

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DU DEPARTEMENT 13

Samedi 10 avril 2010- 1^{er} tour - Golf de Pont Royal - Clôture des inscriptions, 27 mars 2010
Samedi 22 mai 2010- 2^{ème} tour - Golf de la Cabre d'or - Clôture des inscriptions, 15 mai 2010

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs(es) licenciés dans le Département des Bouches du Rhône.

FORME DE JEU

Stroke play 18 trous :

Marques de départs :	Dames	1 ^{ère} série 00.0 à 11.4 Marques Bleues
		2 ^{ème} série 11.5 à 26.4 marques rouges
	Messieurs	1 ^{ère} série 00.0 à 11.4 Marques Blanches
		2 ^{ème} série 11.5 à 26.4 Marques Jaunes

ENGAGEMENTS

Les engagements devront être envoyés accompagnés du droit d'inscription **45,00€** par tour pour les joueurs extérieurs 15,00€ pour les membres du club, **Chèque à l'ordre du CDGOLF 13**, à l'attention de Madame MAILLET Golf Club Aix Marseille Domaine Riquetti 13290 LES MILLES

Licence 2010 à jour, certificat médical enregistré par le club avant le 4 mai 2010.

QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT INTER-COMITES

Les 2 premiers de chaque série représenteront le département, le **10 octobre au golf de Valescure**

QUALIFICATION POUR LE PRO-AM DU MASTERS 13

Le 1^{er} de la 1^{ère} série Messieurs et de la 1^{ère} série Dames (soit 2 joueurs) et le 1^{er} de la 2^{ème} série Messieurs et Dames confondus (soit 1 joueur) de plus de 21ans, seront qualifiés pour participer au Pro-Am d'ouverture du Masters 13, le lundi avant le tournoi.